

Publié le 28 novembre 2008

## Numerica, un « catalyseur » d'emplois dans le domaine des TIC

La nouvelle Sem gestionnaire de Numerica, le pôle Multimédia de Franche-Comté installé à Montbéliard fait le lien entre la recherche universitaire, les collectivités et le secteur privé pour soutenir le renouveau de l'économie locale autour des technologies de l'information et de la communication.



Le pôle régional Numerica, hébergeur d'entreprises, incubateur de projets et plateforme technologique dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, a adopté un statut de Sem en mars dernier. Objectif : institutionnaliser son rôle de passerelle entre les collectivités et le privé en vue de valoriser l'innovation et de créer de l'emploi en s'appuyant sur l'excellence de la formation et de la recherche universitaire.

« Beaucoup d'ingénieurs sont formés dans la région, mais il n'y a pas assez d'emplois créés pour eux et grâce à eux » regrette Emmanuel Bertrand, directeur de la [Sem](#). Exemple : le centre de ressources Visio Concept, plateforme de co-conception industrielle du pôle met depuis 2005 ses compétences en matière de modélisation numérique au service des entreprises régionales de l'industrie automobile qui n'ont pas les moyens de se moderniser. « L'idée est d'aider les entreprises à passer le cap du numérique et leur permettre ainsi de gagner en productivité » explique Emmanuel Bertrand.

La Sem souhaite également promouvoir la technologie GPS, notamment pour la gestion de flottes de véhicules, comme le Pays de Montbéliard l'a déjà fait pour son parc de véhicules dédié à collecte des déchets ménagers.

Numerica consacre par ailleurs une part croissante de son activité à la modélisation numérique des

données géographiques, la géomatique. Cet outil met à disposition des élus les informations les plus complètes possible sur le territoire pour leur permettre d'évaluer très précisément l'impact des décisions d'aménagement. Or la demande pour ce type de modélisation pourrait rapidement croître au fil des nouvelles législations. « Notre statut de Sem nous place dans une position favorable pour ce futur marché », avance Emmanuel Bertrand.

Dans cette optique, le pôle devrait à terme monter des modules de formation pour faire bénéficier de son expérience les élus des collectivités de la région. Il s'agit pour Emmanuel Bertrand de « créer un pôle de compétences en matière de géomatique pour soutenir l'essor économique de la région et développer l'emploi dans les TIC ».

Par Marie-Anne RAMAZZINA